

Arrêté portant nomination des représentants de la collectivité du comité social territorial

Le Président du Conseil départemental de la Savoie,
Vu le code général des collectivités territoriales ;
Vu le code général de la fonction publique ;
Vu le décret n° 2021-571 du 10 mai 2021 relatif aux comités sociaux territoriaux des collectivités territoriales et de leurs établissements publics ;
Vu la délibération du Conseil départemental en date du 17 mai 2022 fixant le nombre de sièges du collège des représentants du personnel à 12 titulaires et celui du collège des représentants de la collectivité à 12 titulaires ;
Vu le procès-verbal relatif aux opérations électorales en vue de la désignation des représentants du Conseil départemental de Savoie au comité social territorial du Département de la Savoie suite au scrutin du 8 décembre 2022,

ARRÊTE

Article 1 : Sont nommés représentants de la collectivité du comité social territorial les personnes suivantes :

Représentants titulaires			
1	Madame Nathalie FONTAINE <i>Vice-présidente du conseil départemental</i>	7	Madame Eva ALIACAR <i>Directrice générale adjointe de l'aménagement</i>
2	Monsieur Christian GRANGE <i>Vice-président du conseil départemental</i>	8	Monsieur Gilles IMBERT <i>Directeur général adjoint des solidarités territoriales</i>
3	Monsieur Patrick PROVOST <i>Conseiller départemental</i>	9	Madame Lucile GOMEZ <i>Directrice des ressources humaines</i>
4	Monsieur Nicolas MARTRENCHARD <i>Directeur général des services</i>	10	Madame Pascale CLEREC <i>Directrice des bâtiments et moyens généraux</i>
5	Monsieur Christophe SALVAT <i>Directeur général adjoint des ressources et moyens</i>	11	Monsieur Jean-Philippe LAPLANCHE <i>Directeur des infrastructures</i>
6	Madame Anne TROADEC <i>Directrice générale adjointe de la vie sociale</i>	12	Madame Yamina KHELIL-BAILLY <i>Directrices des collèges</i>

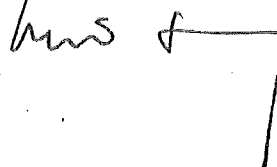
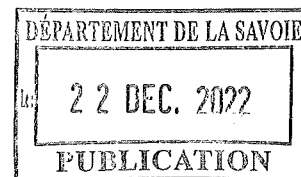
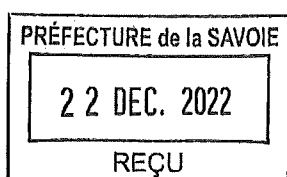
Représentants suppléants			
1	Monsieur Jean-François DUC <i>Conseiller départemental</i>	7	Madame Aurélie FAGES <i>Secrétaire générale du pôle solidarités territoriales</i>
2	Madame Florence BEAUME <i>Directrice des archives, du patrimoine et des musées</i>	8	Monsieur Daniel BERFINI <i>Secrétaire général du pôle aménagement</i>
3	Monsieur Vincent BROSSARD <i>Directeur du Laboratoire de Transformation, Innovation et Modernisation</i>	9	Madame Dominique BARDAGOT <i>Adjointe à la directrice générale adjointe de la vie sociale</i>
4	Monsieur Tony BOISSENIN-GRANDJEAN <i>Adjoint à la directrice des collègues</i>	10	Madame Ghislaine DECLOUX <i>Directrice Maison sociale du Département Bassin chambérien</i>
5	Madame Alix DUHAMEL <i>Adjointe à la directrice des bâtiments et moyens généraux</i>	11	Monsieur Stéphane HUTTAUX <i>Responsable Maison technique du Département Maurienne</i>
6	Madame Marlène DESBOIS <i>Directrice des systèmes d'information</i>	12	Madame Sylvie ROSIN <i>Adjointe à la directrice des ressources humaines</i>

Article 2 : Le comité social territorial est présidé par Madame Nathalie FONTAINE, en son absence ou en cas d'empêchement, la présidence sera assurée par un élu dans l'ordre du tableau fixé à l'article 1.

Article 3 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Grenoble, 2 Place de Verdun, Boîte Postale 1135, 38022 Grenoble Cedex, dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Fait à Chambéry, le 22/12/2022

Le Président,

CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE
Pour le Président du Conseil Départemental,
Par délégation,

22 DEC. 2022

Isabelle ROBERT
Secrétaire générale